

ACCUEILLIR DES ELEVES CPIP EN STAGE DANS SA STRUCTURE

L'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) est en relation avec des structures dont des structures spécialisées dans l'accompagnement en addictologie pour accueillir des élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) en stage extérieur (stage « partenaire »).

Ce stage d'une durée d'une semaine intervient en deuxième année de formation, généralement au mois de mars.

Il permet :

- d'appréhender la manière dont une des quatre principales politiques publiques d'insertion (Travail et Formation, Hébergement, Soins et accès aux droits) se décline sur le territoire du lieu de stage
- d'identifier les besoins des publics et les critères de prise en charge
- de reconnaître les méthodes d'intervention de la structure accueillante

→ Les structures souhaitant accueillir des élèves CPIP en stage extérieur peuvent se rapprocher de l'Unité formation CPIP :

Tél : 05.53.98.92.14/01

Mail : listenap_DF_UFCPIP@justice.fr